

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 25 juin 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 19 juin 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Pierre ZIMMERMANN)

N° 20-2-22

Vie économique

Crise sanitaire COVID 19

Exonération des droits d'occupation
du domaine public communal

Rapport de M. E. DESREUMAUX,
Adjoint au Maire

L'épidémie de Covid 19 s'est progressivement propagée à la plupart des pays du monde.

Cette épidémie constitue un choc exogène inédit pour les économies. La crise sanitaire difficilement maîtrisable a conduit les autorités de nombreux pays à confiner leur population, provoquant un arrêt brutal et massif d'activités et en corollaire une crise économique et financière généralisée.

Dès le début du confinement, la Ville de Bondues a pris l'initiative de suspendre les redevances versées par les acteurs économiques occupant des biens communaux.

La Ville de Bondues a la volonté d'agir afin d'atténuer pour chaque acteur les conséquences économiques de cette crise sanitaire.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'aider les acteurs économiques en les exonérant pendant trois mois, correspondant en tout ou partie à la durée de confinement les redevances d'occupation du domaine public. Cette exonération concerne les terrasses, le marché et emplacement de parking.

Le montant estimé de l'exonération sollicité s'élève à 2392,68 € pour la période considérée.

Travaux préparatoires
CG du 18 juin 2020



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil

Certifié conforme

Le Maire

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué